



DANIEL FARGEOT

Sénateur du Val-d'Oise

 **Union Centriste et Indépendants (UCI)**

Mandat en cours depuis le 2 octobre 2023 · Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus

Aussi : Conseillère municipale d'Andilly

CONTACTER

E-mail d.fargeot@senat.fr

En ligne twitter.com/DanielFargeot ·
www.facebook.com/fargeot.daniel

BIOGRAPHIE

Daniel Fargeot, né le 31 mai 1958, est un homme politique français. Maire d'Andilly de 2008 à 2023, il est élu sénateur du Val-d'Oise en septembre 2023.

Extrait de l'article « Daniel Fargeot » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

75/100

27e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

63 %

60 réunions sur 95

PRÉSENCE EN SÉANCE

55 %

66 jours sur 119

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

7

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

125

dont 10 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

120

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Revenus déclarés en 2022 : 84 641 € (net) · **Indemnité parlementaire** : 68 112 € (net) par an · **Écart** : -16 529 €

Participations dans des sociétés : 2, valeur totale déclarée 486 050 €

Activités conservées pendant le mandat : 2

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES



Vote le plus souvent comme : UCI 98 % · LR 93 % · LIRT 88 %

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des finances (membre)

Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne (membre)

DERNIERS VOTES

Pour · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/daniel-fargeot/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

